RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00662
Numéro SIREN : 433 661 923
Nom ou dénomination : COMSTELL

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2019 sous le numéro de dépôt 2894

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 17-01-2019

N° DE DEPOT : 002894

N° GESTION : 2019B00662

N° SIREN : 433661923

DENOMINATION : COMSTELL

ADRESSE : 16 rue Du Général Alain De Boissieu 75015 Paris

MILLESIME : 2017

COMSTELL

Société par Actions Simplifiée

12, rue Jean-Philippe Rameau
93634 La Plaine Saint-Denis Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

COMSTELL

Société par Actions Simplifiée

12, rue Jean-Philippe Rameau
93634 La Plaine Saint-Denis Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Associés de la société COMSTELL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COMSTELL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société anonyme au capital de 1 723 040 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris-La-Défense, le 5 septembre 2018

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Hélène De Bie

COMSTELL

COMPTES ANNUELS

SOCIAUX

2017

COMSTELL
Société par actions simplifiée au capital de 819 000 euros
Siège social : 12 rue Jean-Philippe Rameau - 93634 La Plaine Saint-Denis Cedex
RCS Bobigny - 433 661 923

COMSTELL

Société par actions simplifiée au capital de 819 000 euros

Siège social : 12 rue Jean-Philippe Rameau - 93634 La Plaine Saint-Denis Cedex

RCS Bobigny - 433 661 923

I. ETATS FINANCIERS

- Bilan - Actif
- Bilan - Passif
- Compte de Résultat

1. Bilan - Actif

Rubriques en euros	Montant Brut	Amortissements Provisions	Montant Net 31/12/2017	Montant Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations Incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations Corporelles				
Participations selon la méthode de MEQ				
Autres participations	3 757 260		3 757 260	3 757 260
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL Immobilisations Financières	**3 757 260**		**3 757 260**	**3 757 260**
TOTAL Actif Immobilisé (II)	**3 757 260**		**3 757 260**	**3 757 260**
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock et En cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 486 099		2 486 099	2 394 412
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	**2 486 099**		**2 486 099**	**2 394 412**
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 944 308		2 944 308	144 673
TOTAL Disponibilités	**2 944 308**		**2 944 308**	**144 673**
Charges constatées d'avance				
TOTAL Actif Circulant (III)	**5 430 407**		**5 430 407**	**2 539 085**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de rembt des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL Général (I à VI)	**9 187 667**		**9 187 667**	**6 296 345**

2. Bilan - Passif

Rubriques en euros	Exercice 2017	Exercice 2016
Capital social ou individuel	819 000	819 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	81 900	81 900
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
TOTAL Réserves	**81 900**	**81 900**
Report à nouveau	5 388 845	2 314 696
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**2 888 994**	**3 074 149**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL Capitaux Propres (I)	**9 178 739**	**6 289 745**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL Autres Fonds Propres (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL Provisions pour Risques et Charges (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL Dettes Financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 928	6 600
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL Dettes d'Exploitation	**8 928**	**6 600**
Produits constatés d'avance		
TOTAL Dettes (IV)	**8 928**	**6 600**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL Général (I à V)	**9 187 667**	**6 296 345**

3. Compte de résultat

Rubriques en euros			France	Exportation	Exercice 2017	Exercice 2016
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffres d'affaires nets						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Autres produits						
TOTAL des Produits d'Exploitation (I)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						
Autres achats et charges externes					6 664	6 272
Impôts, taxes et versements assimilés					217	210
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	dotations aux amortissements				
		dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant :	dotations aux dépréciations				
	Pour risques et charges :	dotations aux provisions				
Autres charges						
TOTAL des Charges d'Exploitation (II)					**6 881**	**6 482**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					**-6 881**	**-6 482**
Bénéfice attribué ou perte transférée		**(III)**				
Perte supportée ou bénéfice transféré		**(IV)**				
Produits financiers de participations					2 805 443	3 118 551
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés					7 229	3 978
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL des Produits Financiers (V)					**2 812 672**	**3 122 529**
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées					657	130
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL des Charges Financières (VI)					**657**	**130**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					**2 812 015**	**3 122 399**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)					**2 805 134**	**3 115 918**

4. Compte de résultat (suite)

Rubriques en euros	Exercice 2017	Exercice 2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL des Produits Exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL des Charges Exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-83 860	41 769
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**2 812 672**	**3 122 529**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**-76 322**	**48 380**
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**2 888 994**	**3 074 149**

II. ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Faits caractéristiques
- Règles et méthodes comptables
- Informations relatives au bilan et au compte de résultat
- Autres informations

Note 1. Présentation de la Société et faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Présentation de la Société

Créée en 2000, la Société détient 50,10 % des titres de la société Irisé. Irisé est titulaire d'une concession de service public octroyée par le SIPPEREC (Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication), pour la construction et l'exploitation d'une infrastructure de fibre noire sur son territoire. Cette concession, signée le 28 février 2001 avec prise d'effet le 5 juillet 2001, est d'une durée de 18 ans.

1.2. Faits caractéristiques

Néant.

Note 2. Principes et méthodes comptables

2.1. Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément au plan comptable général suivant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement n°2015-06 et n°2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

2.2. Autres principes et méthodes comptables

2.2.1. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur prix de revient. Des dépréciations sont constituées lorsque la valeur comptable de la participation est supérieure à sa valeur d'utilité, appréciée notamment par rapport à la quote-part détenue dans les capitaux propres correspondant à cette participation et en fonction des perspectives à moyen terme des filiales.

2.2.2. Créances

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de recouvrement est inférieure à la valeur comptable.

2.2.3. Dettes

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Note 3. Informations relatives au bilan et au compte de résultat

3.1. Bilan - Actif

3.1.1. Immobilisations

Variations de la valeur brute des immobilisations

En euros	31/12/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2017
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	3 757 260			3 757 260
TOTAL	**3 757 260**			**3 757 260**

➢ **Immobilisations financières**

Cette rubrique comprend exclusivement des titres de participation détenus dans la société Irisé, concessionnaire de réseaux de télécommunication dans la région parisienne, pour une valeur de 3 757 260 euros.

Variations nettes des immobilisations

En euros	31/12/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2017
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	3 757 260			3 757 260
TOTAL	**3 757 260**			**3 757 260**

3.1.2. Créances

Les autres créances nettes d'un montant de 2 486 099 euros sont composées principalement d'un compte courant avec la société SFR Collectivités et les intérêts s'y rattachant pour 2 393 935 euros.

➢ **Echéancier des créances**

En euros	Montant Brut	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an
Autres créances	2 486 099	2 486 099	
TOTAL	**2 486 099**	**2 486 099**	

➢ **Produits à recevoir**

En euros	31/12/2017
Autres créances	7 229
TOTAL	**7 229**

3.2. Bilan - Passif

3.2.1. Capital social

En euros	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur totale
A l'ouverture de l'exercice	819 000	1	819 000
A la clôture de l'exercice	819 000	1	819 000

3.2.2. Capitaux propres

En euros	31/12/2016	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Distribution de dividendes	Augmentation Diminution (2)	31/12/2017
Capital social	819 000					819 000
Primes						
Réserves	81 900					81 900
Report à nouveau (1)	2 314 696	3 074 149				5 388 845
Dividendes distribués						
Résultat	3 074 149	-3 074 149	2 888 994			2 888 994
Subvention d'investissement						
Provisions réglementées (3)						
TOTAL	**6 289 745**		**2 888 994**			**9 178 739**

(1) « Débiteur - / Créditeur + »
(2) « Augmentation + / Diminution - »
(3) « Provisions pour investissement »

L'Assemblée Générale du 30 juin 2017 a approuvé l'affectation du bénéfice au titre de l'exercice 2016 soit 3 074 149 euros en totalité en report à nouveau qui est passé de 2 314 696 euros à 5 388 845 euros.

3.2.3. Dettes

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 8 928 euros et se composent des fournisseurs d'exploitation et des factures non parvenues d'exploitation.

➢ **Echéancier des dettes**

En euros	Montant Brut	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 928	8 928		
TOTAL	**8 928**	**8 928**		

➢ **Charges à payer**

En euros	31/12/2017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 643
TOTAL	**3 643**

3.3. Compte de résultat

3.3.1. Résultat d'exploitation

➢ **Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation d'un montant de 6 881 euros se composent essentiellement d'autres achats et charges externes pour 6 664 euros (honoraires des commissaires aux comptes).

Le résultat d'exploitation est une perte de 6 881 euros.

3.3.2. Résultat financier

Les produits financiers d'un montant de 2 812 672 euros se composent essentiellement de dividendes versés par sa filiale Irisé.

Le résultat financier est un bénéfice de 2 812 015 euros.

3.3.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est nul.

3.3.4. Impôts sur les bénéfices et résultat net

Après la prise en compte de la contribution sur les revenus distribués de -83 860 euros, le résultat net est un bénéfice de 2 888 994 euros.

➢ **Dette future d'impôt**

L'impôt différé est calculé au taux d'impôt de droit commun de 34,43% avec un retournement en 2018 et 25,83% au-delà.

En milliers d'euros	BASE	IMPOT
Accroissement de la dette future d'impôt	**0**	**0**
Organic		
Provisions non déductibles		
Report des déficits fiscaux	347	89
Allègement de la dette future d'impôt	**347**	**89**
TOTAL GENERAL (créance nette future d'impôt)	**347**	**89**

Note 4. Autres informations

4.1. Effectif

La Société n'a employé aucun salarié au cours de l'exercice écoulé.

4.2. Engagement hors bilan

4.2.1. Engagements donnés

Néant.

4.2.2. Engagements reçus

Néant.

4.3. Intégration fiscale

Néant.

4.4. Transactions entre parties liées

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R. 123-198 11° du code de commerce.

4.5. Comptes consolidés

Les comptes de la Société sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés de la société Altice France SA (anciennement SFR Group SA) et de la société Altice NV.

Altice France SA : 16 rue du Général Alain de Boissieu - 75015 Paris - RCS 794 661 470

Altice NV : Prins Bernhardplein 200 1097 JB Amsterdam The Netherlands

Les états financiers consolidés d'Altice France SA peuvent être consultés sur :
http://altice.net/ir-group/financialdocumentation

Les états financiers consolidés d'Altice NV peuvent être consultés sur :
http://altice.net/ir-group/financialdocumentation

4.6. Evènements post-clôture

Aucun évènement significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice écoulé.

4.7. Filiales et participations

Le tableau des filiales et participations figure en *Annexe 1*.

Annexe 1

Tableau des filiales et participations

En milliers d'euros

Filiales détenues à plus de 50% (Pays)	Siren	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultats	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
Irisé	437683766	7 500	11 075	50.10%	3 757	3 757	-	-	15 643	5 533	2 805	-

COMSTELL
Société par actions simplifiée
au capital de 819.000 euros
Siège social : 16, rue du Général Alain de Boissieu – 75015 Paris
RCS Paris 433 661 923

(la « **Société** »)

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES
DU 10 JANVIER 2019

L'an deux mil dix-neuf,
Le dix janvier à 16h30,

Les associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de son Président (l'« **Assemblée** »).

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

M. Lionel Recorbet, préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le cabinet Deloitte & Associés, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est présent par conférence téléphonique. M. Benoît Blondel est également connecté par téléphone.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés possèdent la totalité des actions ayant droit de vote.

Mme Françoise Ayroles est appelée aux fonctions de Secrétaire.

Les documents suivants sont tenus à la disposition de l'Assemblée par le Président :

- un exemplaire des statuts de la Société,
- les copies des lettres de convocation,
- les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion du Président de la Société,
- les rapports du Commissaire aux comptes (rapport général et spécial),
- le texte de résolutions soumis à l'Assemblée.

Le Président indique que tous les documents prévus par la loi ont été communiqués aux Associés ou tenus à leur disposition au siège social.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle a été réunie afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des rapports et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
2. Quitus,
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
4. Approbation des conventions soumises à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
5. Pouvoirs en vue des formalités.

Puis il donne lecture de son rapport et de ceux établis par le Commissaire aux comptes.

Le Président répond ensuite aux questions de l'Assemblée.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour :

* *
*

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 2.888.994,17 euros.

Ils approuvent également les opérations traduites par les comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée, GDSA ayant voté contre et SFR Collectivités ayant voté pour.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée donne, en conséquence de la résolution précédente, au Président et au Commissaire aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée, GDSA ayant voté contre et SFR Collectivités ayant voté pour.

TROISIEME RESOLUTION

Compte tenu :

- d'un bénéfice 2017 d'un montant de : 2.888.994,17 euros,
- d'un « Report à nouveau » créditeur d'un montant de : 5.388.844,85 euros,

Le montant du bénéfice distribuable s'élève à : 8.277.839,02 euros.

L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice s'élevant à 8.277.839,02 euros de la manière suivante :

- distribution d'un dividende de 6,57 euros
 pour chacune des 819.000 actions composant le capital social, soit : 5.380.830 euros,
- affectation du solde soit 2. 897.009,02 euros, au compte « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée prend acte qu'ont été distribués au titre des trois derniers exercices les dividendes suivants :

En euros

Exercice	Montant
2016	0
2015	1.392.300
2014	1.203.930

Cette résolution est adoptée, GDSA ayant voté contre et SFR Collectivités ayant voté pour.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée constate qu'aucune convention relevant des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue durant l'exercice écoulé.

Elle constate par ailleurs, qu'aucune convention conclue au cours d'exercices antérieurs, ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

GDSA souligne que la rédaction n'est pas claire. Le Président précise avant de mettre au vote que s'agissant des conventions conclues au titre d'un exercice précédent, il s'agit bien des conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée, GDSA ayant voté contre et SFR Collectivités ayant voté pour.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du Président, donne tous pouvoirs au porteur d'un original d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

* *
*

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le secrétaire pour servir et valoir ce que de droit.

Le Président
M. Lionel Recorbet

Le Secrétaire
Mme Françoise Ayroles

COMSTELL

Société par Actions Simplifiée

12, rue Jean-Philippe Rameau
93634 La Plaine Saint-Denis Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

COMSTELL

Société par Actions Simplifiée

12, rue Jean-Philippe Rameau
93634 La Plaine Saint-Denis Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Associés de la société COMSTELL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COMSTELL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société anonyme au capital de 1 723 040 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris-La-Défense, le 5 septembre 2018

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Hélène De Bie

COMSTELL

COMPTES ANNUELS

SOCIAUX

2017

COMSTELL
Société par actions simplifiée au capital de 819 000 euros
Siège social : 12 rue Jean-Philippe Rameau - 93634 La Plaine Saint-Denis Cedex
RCS Bobigny - 433 661 923

COMSTELL

Société par actions simplifiée au capital de 819 000 euros

Siège social : 12 rue Jean-Philippe Rameau - 93634 La Plaine Saint-Denis Cedex

RCS Bobigny - 433 661 923

I. ETATS FINANCIERS

- Bilan - Actif
- Bilan - Passif
- Compte de Résultat

1. Bilan - Actif

Rubriques en euros	Montant Brut	Amortissements Provisions	Montant Net 31/12/2017	Montant Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations Incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations Corporelles				
Participations selon la méthode de MEQ				
Autres participations	3 757 260		3 757 260	3 757 260
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL Immobilisations Financières	**3 757 260**		**3 757 260**	**3 757 260**
TOTAL Actif Immobilisé (II)	**3 757 260**		**3 757 260**	**3 757 260**
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock et En cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 486 099		2 486 099	2 394 412
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	**2 486 099**		**2 486 099**	**2 394 412**
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 944 308		2 944 308	144 673
TOTAL Disponibilités	**2 944 308**		**2 944 308**	**144 673**
Charges constatées d'avance				
TOTAL Actif Circulant (III)	**5 430 407**		**5 430 407**	**2 539 085**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de rembt des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL Général (I à VI)	**9 187 667**		**9 187 667**	**6 296 345**

2. Bilan - Passif

Rubriques en euros	Exercice 2017	Exercice 2016
Capital social ou individuel	819 000	819 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	81 900	81 900
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
TOTAL Réserves	**81 900**	**81 900**
Report à nouveau	5 388 845	2 314 696
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**2 888 994**	**3 074 149**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL Capitaux Propres (I)	**9 178 739**	**6 289 745**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL Autres Fonds Propres (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL Provisions pour Risques et Charges (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL Dettes Financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 928	6 600
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL Dettes d'Exploitation	**8 928**	**6 600**
Produits constatés d'avance		
TOTAL Dettes (IV)	**8 928**	**6 600**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL Général (I à V)	**9 187 667**	**6 296 345**

3. Compte de résultat

Rubriques en euros			France	Exportation	Exercice 2017	Exercice 2016
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffres d'affaires nets						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Autres produits						
TOTAL des Produits d'Exploitation (I)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						
Autres achats et charges externes					6 664	6 272
Impôts, taxes et versements assimilés					217	210
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	dotations aux amortissements				
		dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant :	dotations aux dépréciations				
	Pour risques et charges :	dotations aux provisions				
Autres charges						
TOTAL des Charges d'Exploitation (II)					**6 881**	**6 482**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					**-6 881**	**-6 482**
Bénéfice attribué ou perte transférée		**(III)**				
Perte supportée ou bénéfice transféré		**(IV)**				
Produits financiers de participations					2 805 443	3 118 551
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés					7 229	3 978
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL des Produits Financiers (V)					**2 812 672**	**3 122 529**
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées					657	130
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL des Charges Financières (VI)					**657**	**130**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					**2 812 015**	**3 122 399**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)					**2 805 134**	**3 115 918**

4. Compte de résultat (suite)

Rubriques en euros	Exercice 2017	Exercice 2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL des Produits Exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL des Charges Exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-83 860	41 769
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**2 812 672**	**3 122 529**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**-76 322**	**48 380**
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**2 888 994**	**3 074 149**

II. ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Faits caractéristiques
- Règles et méthodes comptables
- Informations relatives au bilan et au compte de résultat
- Autres informations

Note 1. Présentation de la Société et faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Présentation de la Société

Créée en 2000, la Société détient 50,10 % des titres de la société Irisé. Irisé est titulaire d'une concession de service public octroyée par le SIPPEREC (Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication), pour la construction et l'exploitation d'une infrastructure de fibre noire sur son territoire. Cette concession, signée le 28 février 2001 avec prise d'effet le 5 juillet 2001, est d'une durée de 18 ans.

1.2. Faits caractéristiques

Néant.

Note 2. Principes et méthodes comptables

2.1. Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément au plan comptable général suivant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement n°2015-06 et n°2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

2.2. Autres principes et méthodes comptables

2.2.1. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur prix de revient. Des dépréciations sont constituées lorsque la valeur comptable de la participation est supérieure à sa valeur d'utilité, appréciée notamment par rapport à la quote-part détenue dans les capitaux propres correspondant à cette participation et en fonction des perspectives à moyen terme des filiales.

2.2.2. Créances

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de recouvrement est inférieure à la valeur comptable.

2.2.3. Dettes

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Note 3. Informations relatives au bilan et au compte de résultat

3.1. Bilan - Actif

3.1.1. Immobilisations

Variations de la valeur brute des immobilisations

En euros	31/12/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2017
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	3 757 260			3 757 260
TOTAL	**3 757 260**			**3 757 260**

➢ **Immobilisations financières**

Cette rubrique comprend exclusivement des titres de participation détenus dans la société Irisé, concessionnaire de réseaux de télécommunication dans la région parisienne, pour une valeur de 3 757 260 euros.

Variations nettes des immobilisations

En euros	31/12/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2017
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	3 757 260			3 757 260
TOTAL	**3 757 260**			**3 757 260**

3.1.2. Créances

Les autres créances nettes d'un montant de 2 486 099 euros sont composées principalement d'un compte courant avec la société SFR Collectivités et les intérêts s'y rattachant pour 2 393 935 euros.

➢ **Echéancier des créances**

En euros	Montant Brut	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an
Autres créances	2 486 099	2 486 099	
TOTAL	**2 486 099**	**2 486 099**	

➢ **Produits à recevoir**

En euros	31/12/2017
Autres créances	7 229
TOTAL	**7 229**

3.2. Bilan - Passif

3.2.1. Capital social

En euros	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur totale
A l'ouverture de l'exercice	819 000	1	819 000
A la clôture de l'exercice	819 000	1	819 000

3.2.2. Capitaux propres

En euros	31/12/2016	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Distribution de dividendes	Augmentation Diminution (2)	31/12/2017
Capital social	819 000					819 000
Primes						
Réserves	81 900					81 900
Report à nouveau (1)	2 314 696	3 074 149				5 388 845
Dividendes distribués						
Résultat	3 074 149	-3 074 149	2 888 994			2 888 994
Subvention d'investissement						
Provisions réglementées (3)						
TOTAL	**6 289 745**		**2 888 994**			**9 178 739**

(1) « Débiteur - / Créditeur + »
(2) « Augmentation + / Diminution - »
(3) « Provisions pour investissement »

L'Assemblée Générale du 30 juin 2017 a approuvé l'affectation du bénéfice au titre de l'exercice 2016 soit 3 074 149 euros en totalité en report à nouveau qui est passé de 2 314 696 euros à 5 388 845 euros.

3.2.3. Dettes

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 8 928 euros et se composent des fournisseurs d'exploitation et des factures non parvenues d'exploitation.

➢ **Echéancier des dettes**

En euros	Montant Brut	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 928	8 928		
TOTAL	**8 928**	**8 928**		

➢ **Charges à payer**

En euros	31/12/2017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 643
TOTAL	**3 643**

3.3. Compte de résultat

3.3.1. Résultat d'exploitation

➢ **Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation d'un montant de 6 881 euros se composent essentiellement d'autres achats et charges externes pour 6 664 euros (honoraires des commissaires aux comptes).

Le résultat d'exploitation est une perte de 6 881 euros.

3.3.2. Résultat financier

Les produits financiers d'un montant de 2 812 672 euros se composent essentiellement de dividendes versés par sa filiale Irisé.

Le résultat financier est un bénéfice de 2 812 015 euros.

3.3.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est nul.

3.3.4. Impôts sur les bénéfices et résultat net

Après la prise en compte de la contribution sur les revenus distribués de -83 860 euros, le résultat net est un bénéfice de 2 888 994 euros.

➢ **Dette future d'impôt**

L'impôt différé est calculé au taux d'impôt de droit commun de 34,43% avec un retournement en 2018 et 25,83% au-delà.

En milliers d'euros	BASE	IMPOT
Accroissement de la dette future d'impôt	**0**	**0**
Organic		
Provisions non déductibles		
Report des déficits fiscaux	347	89
Allègement de la dette future d'impôt	**347**	**89**
TOTAL GENERAL (créance nette future d'impôt)	**347**	**89**

Note 4. Autres informations

4.1. Effectif

La Société n'a employé aucun salarié au cours de l'exercice écoulé.

4.2. Engagement hors bilan

4.2.1. Engagements donnés

Néant.

4.2.2. Engagements reçus

Néant.

4.3. Intégration fiscale

Néant.

4.4. Transactions entre parties liées

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R. 123-198 11° du code de commerce.

4.5. Comptes consolidés

Les comptes de la Société sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés de la société Altice France SA (anciennement SFR Group SA) et de la société Altice NV.

Altice France SA : 16 rue du Général Alain de Boissieu - 75015 Paris - RCS 794 661 470

Altice NV : Prins Bernhardplein 200 1097 JB Amsterdam The Netherlands

Les états financiers consolidés d'Altice France SA peuvent être consultés sur :
http://altice.net/ir-group/financialdocumentation

Les états financiers consolidés d'Altice NV peuvent être consultés sur :
http://altice.net/ir-group/financialdocumentation

4.6. Evènements post-clôture

Aucun évènement significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice écoulé.

4.7. Filiales et participations

Le tableau des filiales et participations figure en *Annexe 1*.

Annexe 1

Tableau des filiales et participations

En milliers d'euros

Filiales détenues à plus de 50% (Pays)	Siren	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultats	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
Irisé	437683766	7 500	11 075	50.10%	3 757	3 757	-	-	15 643	5 533	2 805	-